

COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 11 janvier 2023

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice : 33

L'an deux mille vingt-trois, le 11 janvier à 19 h 30,

Le Conseil Municipal de la Commune des CLAYES-SOUS-BOIS, légalement convoqué, s'est assemblé en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe GUIGUEN.

Date de la convocation :
4 janvier 2023

Date de l'affichage :
4 janvier 2023

Présents : Monsieur Philippe GUIGUEN, Madame Catherine HUN, Monsieur Bertrand COQUARD, Madame Françoise BEAULIEU, Monsieur Bilel BSIKRI, Madame Christiane BONTEMPS, Monsieur Jean-Jacques LE COQ, Madame Martine PLASSART, Monsieur Philippe HURÉ, Madame Martine AMIOT, Monsieur César SILOU, Madame Elisabeth DOMINGUEZ, Monsieur Jean-Christophe TUAL, Madame Fabienne BOUCHEZ, Madame Fabienne VAUGARNY, Monsieur Benoît LEFORT, Monsieur Carlos PEREIRA, Madame Sophie STUCKI, Monsieur Tanguy FARRUGIA, Monsieur Youssef KOUTARI (arrivé à 19h35), Madame Yasmine DJELAILIA, Monsieur Gérard LEVY, Madame Dominique DUPUIS-GOYET, Madame Marcile DAVID, Monsieur Mathieu SEVAL,
formant la majorité absolue des membres en exercice.

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Geneviève BOUSSINET a donné pouvoir à Monsieur Jean-Jacques LE COQ,
Monsieur Cyrille LAMIAUX a donné pouvoir à Monsieur Bilel BSIKRI,
Monsieur Youssef KOUTARI a donné pouvoir à Madame Françoise BEAULIEU jusqu'à son arrivée,
Monsieur Benoît MONTAUT a donné pouvoir à Monsieur Philippe GUIGUEN,
Monsieur Nicolas HUE a donné pouvoir à Monsieur Gérard LEVY,

Absents : Madame Dalila DRIFF, Madame Catherine GERONIMI, Madame Anne-Claire FREMONT, Monsieur Marc LEROUGE.

Secrétaire de séance : Madame Fabienne VAUGARNY.

====*==*==*==*

Liste des délibérations adoptées par le Conseil Municipal :

2023-001 : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AUX CLAYES-SOUS-BOIS AU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE PREVENTION ET DE POLICE DE PLAISIR – LES CLAYES-SOUS-BOIS (SI3PC)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Présents : 29

Suffrages exprimés : 24 (Mesdames, Messieurs GUIGUEN, HUN, COQUARD, BEAULIEU, BSIKRI, BONTEMPS, LE COQ, PLASSART, HURE, AMIOT, SILOU, DOMINGUEZ, TUAL, BOUCHEZ, VAUGARNY, LEFORT, PEREIRA, STUCKI, FARRUGIA, KOUTARI, DJELAILIA, BOUSSINET, LAMIAUX, MONTAUT)

ARTICLE 1 : Désigne comme représentants du Conseil municipal des Clayes-sous-Bois au Comité syndical du SI3PC :

Délégués titulaires :

- Monsieur Philippe GUIGUEN,
- Madame Catherine HUN,
- Monsieur Jean-Jacques LE COQ,
- Monsieur Benoît LEFORT

Déléguée suppléante :

- Madame Martine PLASSART

2023-002 : CONVENTION D'AVANCE DE TRESORERIE DANS LE CADRE DE LA CREATION D'UN EPCI

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : Approuve le versement au bénéfice du Syndicat Intercommunal de Prévention et de Police de Plaisir - Les Clayes-sous-Bois (SI3PC) d'une avance de trésorerie d'un montant de 275 000 €. Cette avance est remboursable avant le 30 septembre 2023 et consentie à titre gratuit.

ARTICLE 2 : Approuve la convention d'avance de trésorerie avec le Syndicat intercommunal de prévention et de police de Plaisir - Les Clayes-sous-Bois (SI3PC).

ARTICLE 3 : Autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

2023-003 : AVIS APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME – MODIFICATION DU PROJET DE PLU APRES ENQUETE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 24 voix pour et 5 voix contre (Mesdames Messieurs Gérard LEVY, Dominique DUPUIS-GOYET, Marcile DAVID, Nicolas HUE, Mathieu SEVAL)

ARTICLE 1 : Emet un avis favorable aux modifications apportées au projet de dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune des Clayes- sous-bois telles qu'elles figurent dans la liste annexée à la présente note de synthèse de présentation.

ARTICLE 2 : Emet un avis favorable au dossier de modification du PLU ainsi modifié, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

ARTICLE 3 : Demande à Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines d'approuver le dossier de modification de la commune des Clayes-sous-Bois.

ARTICLE 4 : Dit que la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la Mairie des Clayes-sous-Bois et au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines pendant un mois et d'une mention dans au moins un journal local diffusé dans le département.

ARTICLE 5 : Dit que le dossier de modification du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie des Clayes-sous-Bois, au siège de Saint-Quentin-en-Yvelines (Direction de l'Urbanisme et de la Prospective) et à la Préfecture de Versailles aux jours et heures habituels d'ouverture.

ARTICLE 6 : Précise que la présente délibération sera exécutoire :

- un mois après sa transmission en Préfecture de Versailles,
- après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité

2023-004 : MODIFICATION DU TABLEAU DES INDEMNITES DES ELUS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité : 24 voix pour et 5 abstentions (Mesdames Messieurs Gérard LEVY, Dominique DUPUIS-GOYET, Marcile DAVID, Nicolas HUE, Mathieu SEVAL)

ARTICLE 1 : d'attribuer une indemnité de fonction (232,68 € brut) à Madame Fabienne VAUGARNY, Conseillère Municipale, référente au Quartier Ouest, à compter du 1^{er} janvier 2023,

ARTICLE 2 : décide de retirer l'indemnité de fonction attribuée à Monsieur Cyrille LAMIAUX, Conseiller Municipal, délégué à l'Audit, Process et Tableaux de Bord

ARTICLE 3 : précise que les crédits sont inscrits au budget, chapitre 65, article 65-31, code fonction 021,

Les délibérations peuvent être consultées, dans leur intégralité, en mairie.

Pour affichage, le 18 janvier 2023



Le Maire,

Philippe GUIGUEN

Indemnité de Fonction des Elus au 01 janvier 2023

Base de Calcul	Indice Brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique	
	Indice Brut	1027
	Indice Majoré	830
	Valeur du point	4,85
	Montant de Référence (mr)	4025.50
	Taux Maximal de (mr) Pour le Maire	65%
	Taux Maximal de (mr) Pour les Adjoints	27,50%
	Enveloppe Mensuelle	11472.67

Noms	Prénoms	Fonctions	Indemnités Versées	
			Taux Indice Majoré	Montant*
GUIGUEN	Philippe	Maire	53,99%	2173.38
HUN	Catherine	Adjointe	16,71%	672.67
COQUARD	Bertrand	Adjoint	15,02%	604.63
BEAULIEU	Françoise	Adjointe	16,71%	672.67
BSIKRI	Bilel	Adjoint	16,71%	672.67
BONTEMPS	Christiane	Adjointe	16,71%	672.67
LE COQ	Jean-Jacques	Adjoint	16,71%	672.67
PLASSART	Martine	Adjointe	16,71%	672.67
HURE	Philippe	Adjoint	16,71%	672.67
BOUSSINET	Geneviève	Déléguée	10,28%	413.82
DOMINGUEZ	Elisabeth	Déléguée	10,28%	413.82
KOUTARI	Youssef	Délégué	10,28%	413.82
STUCKI	Sophie	Déléguée	10,28%	413.82
AMIOT	Martine	Déléguée	5,78%	232.68
BOUCHEZ	Fabienne	Déléguée	5,78%	232.68
DJELAILIA	Yasmine	Déléguée	5,78%	232.68
FARRUGIA	Tanguy	Délégué	5,78%	232.68
VAUGARNY	Fabienne	Déléguée	5,78%	232.68
LEFORT	Benoit	Délégué	5,78%	232.68
PEREIRA	Carlos	Délégué	5,78%	232.68
SILOU	César	Délégué	5,78%	232.68
TUAL	Jean-Christophe	Délégué	5,78%	232.68
MONTAUT	Benoit	Délégué	5,78%	232.68

Enveloppe mensuelle

11468.78

**Montants donnés à titre indicatif, basés sur la valeur du point au 01/01/23 ; susceptibles d'être réévalués dans les mêmes proportions que l'évolution de la valeur du point d'indice.*